



Se déplacer en Côtière

Le guide pratique
de la mobilité

(sommaire)

03 Les chiffres clés

16 Se déplacer en voiture, autrement

05 Les solutions de mobilité sur le territoire

18 Se déplacer au travail

06 Se déplacer en transport en commun

19 La 3CM montre l'exemple

14 Se déplacer à vélo

3 questions à...

Quelle est la vocation de ce guide ?

Ce guide pratique s'adresse aussi bien aux personnes non motorisées qu'aux conducteurs désirant être moins dépendants de leur véhicule au quotidien. L'objectif est de sensibiliser, informer et participer aux changements de comportement des habitants et salariés en matière de mobilité sur la Côtière. Nous espérons que ce guide vous donnera l'envie de « bouger durablement » en combinant si nécessaire plusieurs modes de transport : vélo, transport à la demande, car, covoiturage, train, les possibilités ne manquent pas pour se déplacer autrement !



PHILIPPE
GUILLOT-VIGNOT
Président 3CM

Est-il possible de se passer de la voiture en Côtière ?

Il n'est pas question ici, de condamner l'usage de la voiture, qui reste indispensable pour accéder aux services de proximité, aux emplois ou aux loisirs. Notre volonté est de proposer des solutions permettant de se passer de la voiture individuelle pour réaliser des déplacements de courtes distances. Vous êtes nombreux à vous déplacer sur le territoire pour effectuer vos courses, vos démarches administratives ou vos rendez-vous médicaux. Ces déplacements, en moyenne de 5 km peuvent aussi bien s'effectuer à pied, à vélo ou en empruntant le transport à la demande ! Privilégier les modes doux, c'est pratiquer une activité physique régulière pour se maintenir en forme, réduire le stress et l'impact carbone.

Dans quelle stratégie s'inscrit la politique mobilité de la 3CM ?

En 2020, la 3CM a validé un Plan Climat Air Energie Territorial (PCAET) qui définit un plan d'actions sur 6 ans pour participer à la lutte contre le changement climatique et l'amélioration de la qualité de l'air.

Le transport est un des vecteurs sur lesquels nous pouvons agir, chacun à notre échelle. Aussi, la 3CM déploie et expérimente de nouvelles solutions de mobilité.

Ainsi, nous vous proposons, à travers ce guide, de découvrir ou redécouvrir nos actions pour une mobilité plus durable sur la Côtière.

Les chiffres clés

25 000



HABITANTS



9 COMMUNES

11 000



EMPLOIS

2



SORTIES SUR L'A42
N°5.1 Montluel/La Boisse, N°6 Balan/Dagneux

20 min.



de la PLATE-FORME
MULTIMODALE Saint-Exupéry
(Gare TGV, Aéroport)

2



GARES TER
Montluel, La Valbonne

488



PLACES DE PARKING GRATUITES
à proximité des gares
de Montluel et de la Valbonne

31



ARRÊTS DESSERVIS
sur le territoire par les 3 lignes du
Transport à la Demande 3CM

3



ABRIS-VÉLO 3CM
(gares de Montluel,
La Valbonne, parking
covoiturage La Côte)

92 %



des MÉNAGES DE LA 3CM
possèdent au moins
1 voiture





Les solutions de mobilité sur le territoire

(à savoir)

Pour toute demande d'information sur les transports, adressez-vous à l'Office de Tourisme de la Côtière à Montluel, relais mobilité du Département de l'Ain.



*Au 1er trimestre 2021, déménagement dans l'ancienne gare de Montluel.

28 Place Carnot
01120 MONTLUEL
Tél. 09 75 28 27 72
tourisme@3cm.fr

- 1 GARE DE MONTLUEL**
 Parking de la gare > 158 places
 Parking CAP&CO > 170 places
 Offre TER > Ligne 35 Chambéry-Lyon
 Station "CAP&CO"
 Consigne collective SNCF
 Ligne de cars 171 et 132
 Lignes A, B et C TAD 3CM
- 2 GARE DE LA VALBONNE**
 Parking > 160 places
 Offre TER > Ligne 35 Chambéry-Lyon
 Station LA VALBONNE
 Consignes individuelles SNCF
 Ligne de car 132
- 3 PARKING DE COVOITURAGE "LA CÔTE"**
 Parking > 75 places
 Station LA CÔTE
 Borne de recharge pour véhicules électriques
- 4 SORTIE N°5.1 - LA BOISSE/MONTLUEL (AUTOROUTE A42)**
 Parking > 13 places
- 5 SORTIE N°6 - BALAN (AUTOROUTE A42)**
 Parking > 23 places

STATIONNEMENTS SUR L'ENSEMBLE DES COMMUNES DE LA CÔTIÈRE

- BALAN : > 200 places / > 5 places
- BÉLIGNEUX : > 80 places
- BRESSOLLES : > 100 places
- DAGNEUX : > 224 places / > 18 places
- LA BOISSE : > 499 places / > 6 places
- MONTLUEL : > 640 places / > 9 places
- NIEVROZ : > 208 places / > 24 places
- PIZAY : > 88 places
- SAINTE-CROIX : > 14 places

Se déplacer en transport en commun

Privilégier les transports en commun à la voiture individuelle, c'est émettre moins de substances polluantes dans l'air, éviter les embouteillages et les problématiques de stationnement urbain.

LE TRAIN | Les 2 gares de Montluel et de La Valbonne à Balan/Béligneux sont des pôles d'échanges multimodaux, où il est possible de combiner plusieurs modes de déplacement : train, car, vélo, trottinette et marche à pied. De plus, les gares de Montluel et de La Valbonne proposent respectivement 328 et 160 places de stationnement gratuit.

- › L'offre TER permet de connecter Lyon à Montluel en 20 minutes, et Meximieux à La Valbonne en 5 minutes seulement !
- › 35 TER proposés en semaine depuis la gare de Montluel (17 en direction de Lyon et 18 en direction d'Ambérieu).
- › 35 TER proposés en semaine depuis la gare de La Valbonne (17 en direction de Lyon et 18 en direction d'Ambérieu).

Horaires de la ligne

Retrouvez les horaires de la ligne sur le site internet de la SNCF : www.ter.sncf.com ou bien sur l'application 3CM&Moi pour bénéficier en temps réel d'informations pratiques (trains au départ de la gare et éventuels retards ou annulations).

Tarifications et abonnements

Tickets à l'unité, abonnements, cartes de réduction (TER illico annuel, mensuel, mensuel jeune, abonnement scolaire) sont à découvrir sur le site internet de la SNCF rubrique "tarifs & achats" ou sur l'application mobile OUI.sncf.

(à savoir)

Vous êtes salarié ?
Bénéficiez d'une prise en charge de votre employeur à hauteur de 50 % du prix des titres d'abonnements souscrits pour l'intégralité du trajet entre votre résidence habituelle et votre lieu de travail accompli en transport public, et même si plusieurs abonnements sont nécessaires à la réalisation de ce trajet (train + bus par exemple).



LES CARS DE L'AIN | Le réseau car.ain.fr propose une desserte de plus de la moitié des 393 communes du département de l'Ain. A ce jour, ce sont 36 lignes d'autocars qui assurent quotidiennement la desserte des centres-bourgs et les relient aux plus grandes villes de l'Ain et des départements voisins (Bourg-en-Bresse, Villefranche-sur-Saône, Lyon, Mâcon).

Desserte autocar, les lignes interurbaines

LIGNE 132 • Bourg-en-Bresse/Lyon : desserte des communes de La Boisse, Montluel, Dagneux et La Valbonne.

LIGNE 171 • Montluel/Lyon : desserte des communes de La Boisse et Montluel.

- › 64 allers/retours par jour en semaine, proposés entre Lyon et Montluel.
- › 16 allers/retours par jour en semaine, proposés à Dagneux et La Valbonne en direction de Lyon ou Bourg-en-Bresse.

Pour favoriser l'intermodalité, ces deux lignes desservent les gares de Montluel et de La Valbonne.

Vous souhaitez trouver l'arrêt le plus proche de votre domicile ou lieu de travail ?
Retrouvez l'ensemble des arrêts desservis par les lignes 132 et 171, en page 4 du guide.

(à savoir)

La 3CM apporte une contribution financière permettant aux usagers de bénéficier d'un ticket à 1 € pour les trajets internes au territoire 3CM-CCMP.



Tarifications et abonnements

 Billet **INTERNE 3CM/CCMP 1,00 € /unité** **3CM/LYON 2,00 € /unité**

10 TRAJECTS 15,00 €

 Abonnements **MENSUEL 40,00 €** **ANNUEL 400,00 €**

ANNUEL (-26 ans) 300,00 €

Pour en savoir plus sur les horaires, rendez-vous sur le site internet du transporteur : www.philibert-transport.fr



TAD, LE TRANSPORT À LA DEMANDE | Un mode de transport qui s'adapte aux besoins des usagers.

À la différence d'un bus classique, le TAD est un transport public qui fonctionne si au moins 1 usager effectue une réservation au préalable. La navette TAD de 8 places propose une desserte de 3 lignes : A, B et C, du lundi au vendredi, toute l'année, hors jours fériés.

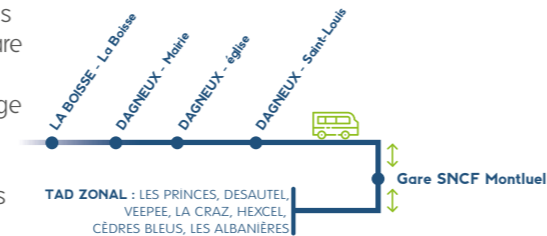
Le réseau TAD 3CM

LIGNE A

Cette ligne, ouverte aux heures de pointe (de 6h30 à 9h00 et de 17h00 à 20h00), s'articule autour de la Gare SNCF de Montluel. Elle est destinée aux usagers souhaitant effectuer les trajets « domicile-gare » ou « gare-lieu de travail ». Elle est en correspondance avec l'offre TER et les cars interurbains.

ETAPE 1 : les points d'arrêt des communes de La Boisse et Dagneux sont desservis afin de déposer des passagers à la gare SNCF de Montluel.

ETAPE 2 : les usagers sont pris en charge depuis la gare SNCF de Montluel pour être déposés sur les Zones d'Activités économiques : Prés-seigneurs, Dombes Côtière Activités, Les Cèdres Bleus, Carrier, La Plaine, etc...



LIGNE B



LIGNE C

Ces 2 lignes proposent en journée, 1 aller-retour le matin et 1 aller-retour l'après-midi, une desserte des communes de Balan, Bressolles, Niévroz, Pizay et Sainte-Croix, pour rejoindre Montluel et Dagneux et accéder aux services et commerces.



La prise en charge et la dépose des usagers s'effectuent aux arrêts de bus du TAD 3CM. Le minibus dessert uniquement les arrêts qui ont été réservés. Cela permet au conducteur d'adapter son itinéraire en fonction des trajets réservés, pour atteindre sans détour l'arrêt de destination. Gain de temps, assuré !

Les modalités de réservation



La réservation au préalable **est obligatoire** pour toute personne souhaitant effectuer un trajet à bord de la navette TAD.

- ▶ Pour vous inscrire au service, saisir, modifier ou annuler une réservation : rendez-vous sur www.philibert-transport.fr, rubrique « TAD », accessible également sur l'application mobile 3CM&Moi téléchargeable sur Google Play et Apple Store.
- ▶ Vous pouvez également vous inscrire au service ou réserver votre trajet par téléphone : au 04 78 98 56 26 du lundi au vendredi de 8h30 à 12h30 et de 14h00 à 18h00.
- ▶ Vous souhaitez effectuer des réservations multiples ? C'est possible et même jusqu'à 2 semaines à l'avance !

QUAND RÉSERVER SON TRAJET ?

- ▶ Avant 18h00 la veille pour le lendemain : lignes **A**, **B** et **C**.
- ▶ Avant 18h00 le vendredi pour le lundi suivant : lignes **A**, **B** et **C**.
- ▶ Pour les usagers de la ligne **A** : avant 10h00 le jour même pour le trajet du soir.

QUAND ANNULER UNE RÉSERVATION ?

- ▶ Annulation possible avant 18h00 la veille : pour les courses réservées le lendemain (lignes **A**, **B** et **C**).
- ▶ Pour les usagers de la ligne **A** : avant 10h00 le jour même pour le trajet du soir.



(à savoir)

En cas de non-respect des délais et/ou annulations successives et fréquentes d'un usager, le transporteur se réserve le droit d'appliquer des pénalités pouvant aller de la suspension de l'usage du service à l'exclusion.

LA TARIFICATION ET LES POINTS DE VENTE | Un service TAD accessible permettant de faciliter vos déplacements du quotidien sur le territoire !

Vous êtes un voyageur occasionnel ?



1,00 €

Ticket à l'unité

Titre de transport en vente uniquement à bord du véhicule.

Vous êtes un voyageur régulier ?



8,00 €

Carte TAD 10 trajets

Besoin d'un abonnement mensuel salarié ?



16,00 €

Carte TAD abonnement

Destinée exclusivement aux usagers de la ligne



COMMENT CRÉER SA CARTE TAD 3CM ?

- Vous pouvez recharger 10 trajets ou votre abonnement mensuel sur la carte TAD 3CM, gratuite à sa création.
- Le formulaire de demande de carte est disponible sur www.philibert-transport.fr auprès du conducteur à bord du véhicule ou bien à l'accueil de l'Office de Tourisme de la Côtière à Montluel. Vous devez le retourner par courrier à Philibert Transport ou par mail à l'adresse 3cm@philibert.fr
- Pour toute recharge de la carte adressez-vous au conducteur à bord du véhicule ou auprès de l'Office de Tourisme.
- Pour le règlement, seuls les espèces (merci de faire l'appoint) et les chèques bancaires sont acceptés dans le mini-bus et à l'Office de Tourisme. L'accès au minibus sera systématiquement refusé à tout usager ne s'étant pas acquitté d'un titre de transport.

LE TAD 3CM EN 4 ÉTAPES



- 1 Pour faciliter mes prochaines réservations, je m'inscris préalablement au service par téléphone ou sur www.philibert-transport.fr
- 2 Lors de ma réservation, je renseigne l'arrêt de prise en charge, la destination, le jour et l'horaire choisis pour 1 aller simple ou 1 aller-retour.
- 3 Le jour J, le mini-bus me récupère au point d'arrêt indiqué lors de ma réservation. Je me présente au moins **3 minutes avant le départ**, avec un moyen de paiement : espèce, chèque bancaire, ou carte TAD déjà rechargée.
- 4 Le véhicule TAD passe me récupérer à l'arrêt demandé et adapte son itinéraire en fonction des réservations passées. **J'ai la possibilité d'emmener avec moi, une poussette pliable et/ou un bagage standard que je pourrais placer dans le coffre.**



(à savoir)

Les réservations groupées sont possibles uniquement si une personne majeure se déplace avec un ou plusieurs mineurs.

L'accès au service est gratuit pour les enfants de moins de 4 ans accompagnés d'un adulte. La réservation reste tout de même obligatoire.



Les mineurs de 12 à 18 ans, non accompagnés, sont autorisés à utiliser le service TAD. Ils sont sous la responsabilité des parents (ou de leurs représentants) **avant la montée et après la descente du véhicule.**

Retrouvez toutes les informations pratiques, modalités de réservation, tracés des lignes, grilles horaires et règlement intérieur du service sur le site internet www.3cm.fr rubrique « mobilité & transport ».

LES RÉSEAUX DE TRANSPORTS EN COMMUN VOISINS

Le réseau COLIBRI

Le réseau Colibri dessert le territoire de la Communauté de Communes de Miribel et du Plateau (CCMP). Il propose 4 lignes régulières circulant du lundi au samedi avec des connexions vers les gares TER du territoire : Miribel, Beynost, Saint-Maurice de Beynost et les Échets et vers le réseau TCL (Transports en Commun Lyonnais) en direction de Rillieux-la-Pape, la zone commerciale de Beynost ou encore l'Esplanade Aquatique Lilô.



Plus d'informations sur le site internet du Colibri : www.cotiere-mobilite.com

Tarififications et abonnements

1 H (Tous)
Billet **1,00 €**

CARNET (10 tickets)
8,00 €

Abonnements

MENSUEL
16,00 €

MENSUEL (-26 ans, abonnés aux réseaux TCL, SNCF ou car.ain.fr)
10,00 €

Le réseau TCL

Vous souhaitez vous rendre en agglomération lyonnaise ? Empruntez le réseau TCL dès votre sortie du TER en gare Part-Dieu ou en stationnant votre véhicule dans l'un des 21 parcs relais (P+R) proposant 7 100 places de parking.



Les parcs relais TCL sont des parkings situés à proximité des lignes de bus, de tramway et de métro du réseau. Ils sont accessibles à tous sous condition d'avoir validé au cours de la journée un titre de transport TCL (ticket ou abonnement). Ouverts tous les jours de 4h30 à 1h00 du matin.



Billet

1 H
1,90 €

24 H
6,20 €

CARNET (10 tickets)
17,60 € (pour tous)
15,10 € (étudiants et scolaires)



Abonnements

MENSUEL Plusieurs tarifs proposés selon votre situation.
Possibilité également de bénéficier d'un abonnement combiné TER + TCL

Retrouvez toutes les informations liées aux parcs relais, horaires, tarifs et lignes de transports sur le site internet TCL : www.tcl.fr

LA PLATEFORME MULTIMODALE DE LYON-SAINT EXUPÉRY

Situé à 20 km de Montluel, Lyon-Saint Exupéry est le 4^e aéroport français à accueillir plus de 11 millions de passagers en 2019. Totalement interconnectée, la plateforme multimodale est un équipement structurant pour l'ensemble de la Région Auvergne-Rhône-Alpes, qui bénéficie d'une excellente accessibilité (réseau autoroutier, gare TGV et routière, Rhônexpress, bus TCL et voitures électriques en autopartage Bluely).

CHIFFRES CLÉS : **131** destinations **48** compagnies

La gare routière Lyon-Saint Exupéry

Depuis mars 2017, la gare routière Lyon-Saint Exupéry accueille les autocars Blablabus (anciennement Ouibus) qui permettent de relier l'aéroport à de nombreuses villes françaises et européennes.

Au niveau local, Blablabus propose 18 navettes régionales en provenance ou à destination de l'aéroport Lyon-Saint Exupéry.

La compagnie Flixbus propose la desserte de 40 villes depuis la gare routière LYS.

Doté de prises électriques, toilette et de wifi gratuit, l'autocar est une solution économique, pratique et confortable pour voyager !

Pour plus de renseignements, connectez-vous sur les sites internet des compagnies d'autocars www.fr.ouibus.com ou de www.flixbus.com



L'offre TGV

29 villes sont quotidiennement reliées à la Gare Lyon-Saint Exupéry TGV, dont Paris, Lille, Grenoble, Marseille, Nice et Milan.

CHIFFRES CLÉS :

1 487 273
voyageurs (2017)

12 TGV/jour
pour Paris (2h00)

7 TGV/jour
pour Grenoble (1h00)

Pour toutes informations et réservations d'un TGV SNCF ou OUIGO, rendez-vous sur www.oui.sncf
Sur place, le bureau d'information et de vente SNCF est ouvert du lundi au vendredi de 10h30 à 13h00 et de 14h00 à 18h40.

Se déplacer à vélo

La pratique cyclable offre de nombreux bienfaits et avantages : source de bien-être, de liberté, d'économies réalisées et d'amélioration de la qualité de l'air. Alors, tous à vélo !

Stationner son vélo en toute sécurité

Retrouver la localisation de l'ensemble des abris vélos sur la carte mobilité (cf. page 4).

MONTLUEL • Gare

La SNCF met à disposition une consigne collective sécurisée et abritée proposant 48 places pour des vélos accessibles avec l'abonnement TER+Vélo et comprenant un service de réservation.

JOURNÉE 1,00 € /vélo MOIS 5,00 € /vélo
ANNÉE 35,00 € /vélo et 40,00 € /2 consignes

LA VALBONNE • Gare

Vous pouvez stationner gratuitement votre vélo dans l'une des 12 consignes individuelles vélos en libre accès. Pensez à votre cadenas !



En plus des équipements de la SNCF, la 3CM a aménagé 3 stations vélos sécurisées, avec accès par badge et vidéoprotection.

Station CAP&CO

Située à proximité du parking sud de la gare de Montluel.

Station LA CÔTE

Située sur le parking de covoiturage du même nom, à Niévroz.

Station LA VALBONNE

Située dans l'ancien guichet d'accueil de la gare de La Valbonne à Bèlignieux.

Bénéficiez d'un accès illimité aux stations vélos, pour 15 € par an.

Téléchargez la fiche d'inscription sur le site internet de la 3CM, rubrique « mobilité & transport » : www.3cm.fr
Pour plus d'informations : 09 75 28 27 72 - tourisme@3cm.fr



(à savoir)

Toutes les 60 secondes, un vélo d'occasion est volé en France. Pour lutter contre le vol, le marquage antivol consiste à graver sur le cadre des vélos un numéro unique, référencé dans un fichier national accessible par les services de police et de gendarmerie. Il permet d'identifier facilement un vélo à son propriétaire.

Prime à l'achat d'un Vélo à Assistance Électrique (V.A.E.)

Depuis juin 2019, la 3CM accorde une aide financière pour l'acquisition d'un vélo électrique. L'objectif est d'encourager les habitants de la 3CM à réduire l'utilisation systématique à la voiture pour des trajets de courtes distances.

Le montant de l'aide est de 15 % du prix d'achat du cycle, plafonné à 300 €. L'engagement de la 3CM est valable dans la limite de l'enveloppe budgétaire annuelle votée pour cette opération.

Quelles sont les conditions pour en bénéficier ?

- Resider sur le territoire de la 3CM.
- Avoir plus de 18 ans.
- Acquérir un V.A.E. après la mise en place du dispositif, soit une date d'achat postérieure au 1^{er} juin 2019.
- Transmettre à la 3CM, le dossier complet de demande de subvention.

Retrouvez et téléchargez le règlement d'attribution et de versement de l'aide ainsi que le formulaire de demande de subvention, sur le site internet de la 3CM, rubrique « mobilité & transport ou contactez le 04 78 06 67 74 - developpement@territorial.fr

Un schéma des itinéraires modes doux

La 3CM œuvre à la sécurisation et à l'aménagement de la voirie pour contribuer au développement de la pratique cyclable sur le territoire. Pour ce faire, et dans une démarche de concertation avec les communes, un schéma des itinéraires modes doux a été réalisé en 2018 pour identifier les liaisons cyclables à aménager afin de créer un réseau structurant à l'échelle de l'intercommunalité.

(à savoir)

Pour favoriser la pratique des modes actifs (marche à pied, vélo), la 3CM a d'ores et déjà réalisé ou prévu, dans le cadre de sa compétence, de nombreux travaux sur les voiries en Z.A.E., notamment sur l'avenue des Prés Seigneurs et la rue des Chartières.



Atelier Cycle Avenir

Favoriser la pratique du vélo par l'échange des savoir-faire autour de la mécanique vélo est la finalité de l'association Cycle Avenir, atelier d'autoréparation de vélo. Les animateurs bénévoles vous accompagnent par leurs expertises et conseils à entretenir et réparer votre cycle.

L'association dispose d'un local outillé, adapté pour recycler les vélos « délaissés » et récupérer les pièces détachées, accessoires et outils relatifs aux vélos.

200 avenue de la Gare à Montluel - 06 11 60 05 14
Horaires : lundi et mercredi de 16 h 00 à 18 h 00
Adhésion : 10 €lan (tarif adulte)



Se déplacer en voiture, autrement

Pour de longs trajets comme pour des déplacements au quotidien, ayez le réflexe covoiturage ! Un moyen pour lutter contre l'autosolisme, fluidifier le trafic et diminuer votre empreinte carbone.

Vous souhaitez expérimenter le covoiturage en tant que conducteur ou passager ? Inscrivez-vous sur un site de covoiturage ! Les plateformes de covoiturage permettent d'élargir votre « cercle de covoitureur » qui va bien au-delà du cercle initial : famille, amis, voisins ou encore collègues de travail.

Pour des trajets réguliers ou occasionnels de longues distances

Plusieurs sites de covoiturage comme Blablacar, IDVROOM ou Mobicoop proposent un large choix de trajets à partager entre covoitureurs. Vous pouvez publier ou rechercher un trajet après avoir créé votre profil permettant de vous identifier auprès de la communauté. Vous ou vos passagers, réservez et payez directement en ligne. La plateforme vous délivre alors, les coordonnées téléphoniques nécessaires pour vous organiser avant le trajet.

Vous n'êtes pas rassuré pour effectuer le trajet avec un inconnu ? Certaines plateformes vérifient les profils (demande d'une pièce d'identité) et notent le niveau d'expérience des covoitureurs (débutant, confirmé, expert). Vous pouvez également consulter les avis laissés par les autres membres de la communauté et ainsi choisir les covoitureurs qui vous conviennent le mieux !

Essayez le « court-covoiturage » avec Mov'ici

Faire du covoiturage pour ses déplacements « domicile-travail », c'est possible !

La Région Auvergne-Rhône-Alpes propose le site et l'application mobile de covoiturage Mov'ici, avec une mise en relation gratuite et sans frais pour trouver son covoitureur en ligne et en temps réel. En effet, Mov'ici permet de faire du covoiturage « en instantané », et chaque passager ou conducteur peut voir en temps réel les covoitureurs possibles sur son trajet et se mettre en relation avec eux.

La Communauté « La Côtère » sur Mov'ici est destinée à faciliter la mise en relation des habitants et salariés qui souhaitent effectuer des trajets à destination, en provenance ou interne au territoire de la 3CM.

Pour accéder au site internet : www.movici.auvergnherhonealpes.fr
L'application mobile Mov'ici est disponible sur Google Play et Apple Store.



QUELQUES RÈGLES ESSENTIELLES POUR RÉUSSIR SON EXPÉRIENCE COVOITURAGE

- 1 Partagez vos trajets dans la convivialité et le respect d'autrui. N'hésitez pas à rencontrer le covoitureur potentiel avant d'effectuer le premier trajet ;
- 2 Communiquez entre vous sur les points de rendez-vous de départ et d'arrivée et fixez à l'avance le montant de participation aux frais ;
- 3 Respectez les horaires de départ et prévenez en avance votre covoitureur en cas de retard ou d'imprévu ;
- 4 Vous êtes conducteur ? Veillez à la propreté du véhicule et au respect du code de la route. Les frais de participation demandés doivent prendre en compte les frais d'essence, de péage et de stationnement liés au trajet sans pour autant permettre d'obtenir un bénéfice ;
- 5 Vous êtes passager ? Ne considérez pas le conducteur comme un taxi devant répondre à vos exigences. Prévoyez l'appoint pour régler le montant lorsque le trajet n'a pas été payé lors de la réservation.



Un lieu de rencontre idéal pour les covoitureurs

- Le parking de covoiturage de La Côte situé à proximité de l'échangeur autoroutier 5.1 de La Boisse, propose 75 places de stationnement dont 2 places pour personnes à mobilité réduite.
- Ce parking de covoiturage dispose d'une borne de recharge pour voiture électrique, équipée de la solution Alizé, et accessible en libre-service 24H/24 et 7J/7.

Pour recharger mon véhicule, je peux soit :

- disposer d'un badge de recharge Alizé ou d'un opérateur partenaire,
- m'abonner au service via le site internet www.alizecharge.com et recevoir un badge de recharge Alizé,
- télécharger l'application mobile Alizé et effectuer toutes les étapes grâce à mon smartphone.

Tarifications borne

CONNEXION BORNE
2,00 €

MIN. SUPPLÉMENTAIRE
0,033 €

LIMITE FACTURATION
10,00 €/jour



Se déplacer au travail

On compte sur le territoire près de 11 000 emplois pour 1 500 établissements. Chaque année, ce ne sont pas moins de 200 emplois supplémentaires qui sont créés sur le territoire de la Communauté de Communes. La 3CM souhaite à travers de nombreuses actions, faciliter l'accès des salariés jusqu'aux Zones d'Activités Économiques (Z.A.E.).

Associer nos entreprises à la stratégie mobilité du territoire

Depuis décembre 2018, la création d'un groupe de travail « mobilité » composé de référents d'entreprises du territoire, permet de les associer aux actions portées par la 3CM, et ainsi être plus proche des attentes des salariés en matière de mobilité. De ce fait, les entreprises du territoire (Carrier, Desautel, Veepee, ...) ont fortement été impliquées dans la conception et la promotion du service de Transport à la Demande (T.A.D.).

Challenge Mobilité : un défi qui permet de prendre de bonnes habitudes !

Chaque année, la 3CM et plusieurs entreprises du territoire participent au Challenge Mobilité, organisé par la région Auvergne-Rhône-Alpes. À cette occasion, les salariés d'entreprises, d'établissements publics et associatifs, sont invités à essayer le temps d'une journée et pour les trajets « domicile-travail », un mode de déplacement alternatif à la voiture individuelle : marche à pied, vélo, transport en commun, covoiturage, etc.

Proposez à votre direction de relever le défi lors de la prochaine édition !

www.challengemobilite.auvergnerrhonealpes.fr



Bonnes pratiques des entreprises

Les établissements HEXCEL COMPOSITE et KEM ONE implantés respectivement sur les communes de Dagneux et Balan, mettent gratuitement à disposition de leurs salariés, une flotte de vélos à assistance électrique pour faciliter l'accès, depuis les gares de Montluel ou de La Valbonne vers leur lieu de travail. Autre exemple, l'entreprise F2A située à Dagneux, a mis en place l'Indemnité Kilométrique Vélo (I.K.V.), permettant la prise en charge des frais de déplacement des collaborateurs utilisant le vélo pour les trajets « domicile-travail ». Fixé par la loi à 0,25 €/kilomètre parcouru, le montant de l'I.K.V., exonéré de cotisations sociales et d'impôt sur le revenu, ne peut excéder 200 € par an et par salarié.

La 3CM montre l'exemple

« Nous encourageons nos agents à favoriser l'usage des modes de déplacement alternatifs à la voiture individuelle, pour se rendre au travail ou pour effectuer des déplacements professionnels, notamment grâce à la mobilité électrique. Depuis 2017, nous avons également adopté le télétravail, une nouvelle forme de travail qui permet plus de productivité, une diminution du stress et de la fatigue, des frais de déplacement en moins et un bilan carbone réduit. Toutes ces mesures contribuent à réduire notre impact environnemental et s'intègrent parfaitement dans le souhait de la collectivité de participer au bien-être de ses agents. »

Patricia GLORIOD, Directrice générale des services de la 3CM



Acquisition de 2 véhicules électriques en juillet 2016



Acquisition de 5 vélos à assistance électrique depuis mai 2017



Mise en place du télétravail depuis décembre 2017



Mise en place d'une Indemnité Kilométrique Vélo (I.K.V.) depuis 2019



Participation au Challenge Mobilité régional depuis 2017



3CM & Moi



3CM
ONTLUEL
Communauté
de Communes
de la Côtière

www.3cm.fr / infos@3cm.fr

Tél. 04 78 06 39 37

*La Côtière sur mesure
dans une appli*

Disponible sur
App Store

DISPONIBLE SUR
Google play

